

Accueil des Professeurs Certifiés de Portugais Stagiaires

Les Essentiels pour bien débuter l'année

2024-2025

Discipline : Portugais

1. [Rapport](#) du jury du CNAL 2024 – Analyse
2. Ce qui change pour vous – Berceau & [Tuteur](#) : une année probatoire, accompagnée, à valider
3. Vos nouveaux Droits & Obligations – Titularisation – [ORS](#) – Carrière et évolution – [PPCR](#)
4. Votre Posture au sein de l'établissement, de la classe, dans votre corps d'appartenance – [Iprof](#)
5. Votre [Formation](#) obligatoire – Parcours & Autoformation – L'analyse de vos propres pratiques
6. La classe – Les [élèves](#) – Respect & cohérence
7. L'appropriation des [Programmes](#) – Connaissances & [Compétences](#) – Liberté pédagogique
8. Vos [Préparations](#) – [Progressions](#) – Séquences – Séances – Activités – Tâches – Evaluations
9. Votre Cahier de textes – Vos évaluations & appréciations – [Pronote](#) – Les Conseils de classes
10. Le travail d'équipe – Actions & pédagogie de [projet](#) – Innovation & numérique

L'enseignement d'une langue vivante exige de solides connaissances disciplinaires et universitaires qu'il convient d'entretenir tout au long de sa carrière. En portugais, le professeur doit également veiller à maintenir sa maîtrise de la langue et de la vaste culture enseignées ; celles-ci doivent être combinées à une réflexion didactique, nourrie par l'analyse constante de ses propres pratiques.

Le professeur certifié de portugais stagiaire conduira le cours en langue-cible, en concevant un enseignement ancré dans un contexte culturel ambitieux mais atteignable. Pour cela, il proposera des activités qui s'inscrivent dans une démarche actionnelle telle que définie par le CECRL et son volume complémentaire et qui développent les différences compétences des élèves.

Phase de conception

Le professeur de portugais doit concevoir son enseignement à partir des programmes disciplinaires que vous retrouverez sur le site académique de Portugais : <https://portugais.dis.ac-guyane.fr/> ; certains manuels scolaires peuvent constituer un point d'appui utile mais non systématique ni obligatoire.

Les documents authentiques doivent être privilégiés. Il conviendra pour chaque document proposé lors d'une séquence d'en identifier en amont les points d'appui, linguistiques et culturels (éléments qui facilitent l'accès au sens), et les obstacles prévisibles (ce qui va gêner les élèves pour entrer dans le document) qu'il s'agira de lever progressivement grâce à des activités appropriées.

La recherche, la sélection et le choix des supports demandent une analyse fine afin de ne pas heurter la sensibilité des élèves qui n'ont pas le même degré de maturité qu'un adulte. Il s'agit également de donner une image distanciée, non stéréotypée des sociétés de l'aire linguistique concernée.

Les écrits professionnels de pilotage de son enseignement

Le projet de séquence et le projet de progression pédagogique de l'année constituent des écrits professionnels de pilotage essentiels au professeur. Le cours (la séance) s'inscrit dans une progression logique (la séquence) ; à l'échelle de l'année scolaire, le professeur construit ses progressions pédagogiques, chacune composée de différentes séquences, en référence aux programmes. S'il est important d'établir un cap, avec des objectifs donnés pour chaque période, il convient de savoir adapter sa progression au fil de l'eau afin de tenir réellement compte des besoins des élèves.

Les étapes de la mise en œuvre dans la discipline

- Construction de séquence :

- * Des séquences courtes doivent être privilégiées, au collège comme au lycée. Dans les classes de lycée notamment, on attachera une importance particulière à la construction d'une problématique avec les élèves.
- * Une pédagogie de projet est attendue, avec la conduite d'un projet en fin de séquence.
- * Dans une perspective de parcours d'apprentissage, des évaluations régulières variées, autres que sommatives, doivent permettre aux élèves d'identifier leurs acquis (évaluations diagnostiques, critériées, formatives et formatrices, auto et co-évaluation).

- Déroulement de séance :

- * En début de séance, on veillera à réactiver les contenus culturels et linguistiques traités à la séance précédente. Un appui sur un support déclencheur de parole est recommandé afin de faciliter la prise de parole du plus grand nombre d'élèves.
- * Pendant la séance, on veillera à varier les modalités de mise en activité, d'échange et de communication des élèves, en intégrant un ou des temps de travail en binômes ou par groupes.
- * En fin de séance, on aidera les élèves à construire une trace écrite récapitulative, moment privilégié d'entraînement à l'expression (écrite). Celle-ci devra récapituler les éléments culturels et linguistiques traités pendant la séance. Des explications sur le fonctionnement de la langue pourront être adossées à cette trace écrite mais elles ne sauraient constituer la seule trace de cours d'une séance.

Les points complémentaires propres à la discipline

- **En compréhension de l'oral et de l'écrit**, on privilégiera une approche formative en conduisant l'élève à reconstruire le sens d'un document, dans un premier temps à partir de ses repérages. On ne saurait trop insister sur l'importance de mobiliser des stratégies pour diminuer le recours au questionnement dans les activités de compréhension afin de développer l'autonomie de l'élève et de lui offrir un maximum de temps de prise de parole.
- **En expression orale et écrite**, on proposera des démarches variées et différenciées afin de faire progresser tous les élèves : tâches d'écriture ou de réécriture, menées de manière synchrone ou asynchrone ; valorisation des écrits "transitoires" ou "de travail" ; jeux d'écriture ; travail entre pairs pour multiplier et intensifier les entraînements...
- **Les activités d'expression** prendront appui sur les éléments introduits précédemment, notamment dans les activités de compréhension : cette articulation entre compréhension et expression doit contribuer à la fixation des contenus culturels et linguistiques issus des supports traités.

L'évaluation

Le [CECRL](#) est le cadre de référence qui permet de positionner les prestations des élèves sur un niveau de cadre européen.

L'[évaluation](#) se veut positive et constructive : il ne s'agit pas de sanctionner l'élève pour ses erreurs, mais de [valoriser](#) ce qui est acquis et lui indiquer ce qu'il doit consolider. Il convient de lui proposer par la suite des entraînements et des activités de [remédiation](#) adaptés.

On multipliera les occasions de donner aux élèves des [retours constructifs](#), non nécessairement notés.

Formation statutaire

Entre 10 et 20 jours de formation, dont [Laïcité](#), [Déontologie](#), [Egalité des chances](#) sont obligatoires.

Cf. [Choix du parcours de formation](#)

Références complémentaires

- Site académique de Guyane : le [Projet académique 2025-2027](#)
- Eduscol : <https://eduscol.education.fr/langues-vivantes/>
- Site académique de Portugais : <https://portugais.dis.ac-guyane.fr/>
- Liste de diffusion : <https://sympa.ac-guyane.fr/sympa/info/liste.enseignants-portugais-lyc-clg-pu-pr>
- Publication (à venir) : [lettre de rentrée](#) des IA-IPR de Portugais
- Contacts : [IA-IPR](#) - <https://portugais.dis.ac-guyane.fr/Contacts-Ecrire.html> - [Chargées de mission](#)

- Adapté d'*Enseigner les langues vivantes* :
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/LV/04/0/Ressources_enseigner_langues_vivantes_364040.pdf